

## PROCÈS-VERBAL

Deuxième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 27 février 2024 à 19 h 30, au Centre des loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 202

## **PRÉSENCES**

#### Membres avec droit de vote :

M. Émile Chartier-Thibault

Mme Hélène Paradis

Mme Sara Caron-Guay

Mme Maude Rodrigue

M. Alexandre Turgeon

Vice-président (2025)

Secrétaire (2025)

Administratrice (2024)

Administratrice (2025)

Administrateur (coopté)

#### Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc

Conseillère municipale, district Cap-aux-

**Diamants** 

#### **ABSENCES**

M. Jonathan Tedeschi
M. Bruno Thériault
Mme Rachel Lévesque
Président (2024)
Trésorier (2025)
Administratrice (2024)

Mme Catherine Vallières-Roland Conseillère municipale, district

Montcalm-Saint-Sacrement

La séance débute en comité de travail et à 19h26, le quorum est constaté, donc l'assemblée débute.

# **AUTRES PRÉSENCES:**

Mme Hélène Saint-Pierre en consultations publiques

Conseillère

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 9 personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

- 24-02-01 Ouverture de l'assemblée
- 24-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24-02-03 Suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 janvier 2023 (suivi et adoption lors de la prochaine assemblée)
- 24-02-04 Le Printemps Montcalm Société historique de Québec
- 24-02-05 Période d'échange réservée à la conseillère municipale
- 24-02-06 Période de questions et commentaires du public
- 24-02-07 Période des comités de travail du conseil d'administration
  - 1. Comité Transport :
  - 2. Cadre bâti et Environnement :
  - 3. Comité Communication et Relations avec les citoyens :
- 24-02-08 Trésorerie
- 24-02-09 Fonctionnement du conseil d'administration
- 24-02-10 Divers
- 24-02-11 Levée de l'assemblée

#### 24-02-01 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h26

## 24-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est faite et un ajout est suggéré afin d'être inclus dans le point Divers, soit : AGA avril 2024. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Sara Caron-Guay et appuyée par Maude Rodrigue.

# 24-02-03 Suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 janvier 2023 (suivi et adoption lors de la prochaine assemblée)

Le procès-verbal de janvier n'étant pas disponible, ce point est reporté.

## 24-02-04 Le Printemps Montcalm - Société historique de Québec

Des événements sont organisés depuis quelques années dans divers quartiers de la ville. Cette année (cinquième édition; 24 mars au 16 juin 2024), Montcalm est à l'honneur. Les objectifs : mettre en valeur le patrimoine et l'histoire de chaque quartier, permettre une réappropriation de l'histoire et du patrimoine par les citoyen.ne.s. La programmation provisoire a été présentée à l'assemblée. Parmi les activités qui figurent dans la programmation, on retrouve : un concours

de dessins, des quiz, un concours de photographies, des tables rondes, des promenades guidées.

Le conseil de quartier est invité à transmettre des idées d'événements qui pourraient s'intégrer à la programmation. societehistoriquedequebec@gmail.com

## 24-02-05 Période d'échange réservée à la conseillère municipale

Une consultation a eu lieu avant Noël au sujet des rues Candiac et Dumont : Madame Coulombe-Leduc nous avise que les initiatives découlant de cette consultation doivent être décalées afin d'être concrétisées plus tard que 2025 (i.e. ce qui était prévu initialement).

150 km de <u>corridors vélo cité</u> seront aménagés au cours des dix prochaines années. En ce qui concerne Montcalm, le corridor Vélo cité (CVC) se poursuivra vers l'est. Le prolongement jusqu'à Salaberry ne se fera toutefois pas dès cet été, notamment en raison des travaux entourant l'îlot Bérubé.

Une série de consultations aura lieu pour le 955, Grande-Allée Ouest : ce projet avait fait couler beaucoup d'encre en 2021. Une version bonifiée sera présentée à l'occasion d'une présentation destinée à la population le 18 mars prochain (le CQ pourra quant à lui rencontrer des représentant.e.s de la ville ainsi que des promoteurs à l'occasion d'une rencontre à huis-clos le 11 mars 2024). Les promoteurs et les équipes-villes seront présents lors de ces deux rencontres.

La version améliorée du projet inclura des modifications de zonage et conservera davantage d'arbres que la dernière version.

Pour la Relâche, d<u>es activités sont organisées par la ville</u>, l'information est accessible sur le site de la ville. Les festivités entourant la réouverture de la bibliothèque Gabrielle-Roy sont reportées en raison des menaces de grève.

Un <u>nouveau festival a été annoncé</u>, mettant à l'honneur les arts de rue. La première édition se tiendra en 2024. Un appel de propositions est en cours. Pour la première édition, les célébrations se tiendront principalement dans le Vieux-Québec.

## 24-02-06 Période de questions et commentaires du public

Une personne a évoqué la modification d'un arrêt d'autobus au coin Brown - chemin Ste-Foy, il s'agirait d'un test visant à s'assurer que l'arrêt en question sera bel et bien accessible et sécuritaire pour les personnes composant avec diverses limitations et ce, en ayant la piste cyclable tout à côté.

Une <u>consultation est en cours sur l'accessibilité universelle</u>, le CQ Montcalm diffusera l'information relative à cette consultation sur sa page Facebook.

Un citoyen nous avise qu'une consultation a eu lieu la semaine dernière au sujet d'une modification susceptible d'entraîner des répercussions importantes au sujet de la densification. Le règlement sera modifié pour la ville dans son entier. Les répercussions de la modification sont les suivantes : si un promoteur fournit certains avantages (ex. local de garderie, toits verts), son édifice pourrait obtenir l'autorisation de dépasser le nombre d'étages permis dans le PPU. Il pourrait être pertinent de consulter d'autres conseils de quartier afin de se concerter sur cette question.

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/arrondissements/beauport/nouvelles/details.aspx?id=30 780

Un citoyen demande des précisions au sujet de modifications à venir dans le réseau de pistes cyclables dans la Pente-Douce. Il est possible que chaque piste (montante vs descendante) soit tracée sur une rue différente (Calixa-Lavallée vs Belvédère). Un citoyen remarque que la peinture rend la surface de la piste très glissante et suggère que les pistes ne soient pas peintes.

Un <u>questionnaire du Ministère du Transport</u> sur la mobilité dans la région de Québec est maintenant disponible en ligne pour que les habitant.e.s puissent y répondre du 26 février au 22 mars 2024. Le CQ va diffuser ce questionnaire aussi largement que possible, tout en rappelant sa position favorable à l'égard d'un réseau de transport collectif et structurant. Sara Caron-Guay propose, Émile Chartier appuie.

Montcalm en petites roues aura lieu le 11 mai 2024, dès 9h00. L'an dernier, les tentatives de Mobilisation Haute-Ville (MHV) pour empêcher la circulation routière sur Père-Marquette (tronçon de Collège Saint-Charles-Garnier à l'école Anne-Hébert) en matinée s'étaient avérées vaines. Claude Labonté de MHV transmettra un courriel à la ville, en incluant Mélissa Coulombe-Leduc et Catherine Vallières-Rolland en cc.

Un citoyen mentionne que plusieurs automobilistes empruntent l'intersection avenue Bougainville - bouleverd René-Lévesque sans respecter la signalisation en vigueur ; ce comportement semble inadéquat, mais surtout dangereux pour plusieurs citoyen.ne.s du quartier. Le citoyen fera un appel au 311. Un membre du conseil encourage les membres de l'assemblée à se manifester au 311 pour signaler cette problématique s'ils-si elles la constatent.

Un panneau d'arrêt est toujours attendu au coin de Fraser et de Bougainville. Catherine Vallières-Rolland avait confirmé que celui serait installé sous peu en janvier; ce n'est pas encore fait.

Un citoyen signale que de nombreux automobilistes ignorent les lignes pointillées sur la rue Salaberry à la hauteur du St-Patrick (ces lignes exigeraient normalement de la part des automobilistes qu'ils-elles s'immobilisent). Les citoyen.ne.s sont invité.e.s à transmettre une requête au 311. Des poteaux seraient assurément utiles.

#### 24-02-07 Période des comités de travail du conseil d'administration

### 1. Comité Transport :

Le comité Transport ne dépose pas de résolution. Toutefois, il souhaite obtenir des suivis en lien avec les résolutions déposées lors des CQ précédents. Voici les questions envoyées aux conseillères la semaine précédant le CQ de février:

- 1. Quelle consigne est donnée aux policiers et agents de stationnement de la Ville pour l'application du règlement numéro 386 du Code de la sécurité routière qui exige de stationner à plus de 5 mètres d'une intersection? Est-ce que l'on demande de donner des contraventions ou pas?
- 2. Combien de contraventions ont été données en 2022 et en 2023 en lien avec ce règlement?
- 3. Est-ce que le rayon de courbure des intersections dans le quartier a été augmenté par endroits?
- 4. Y a-t-il des avancées sur nos demandes concernant la circulation piétonne et cycliste autour des chantiers de construction et les améliorations proposées (application 311, affichage, trajets proposés, etc.)?
- Suivi intersections surélevées: combien d'accidents se sont produits dans les intersections du quartier au cours des deux dernières années? Les intersections Crémazie et Des Érables, Père-Marquette et Manrèse nous semblent particulièrement problématiques.
- 6. Qu'est-ce que la zone de niveau 1 ? (cf. réponse obtenue à notre résolution sur les intersections surélevées: Merci pour vos commentaires et recommandations, qui seront prises en considération lors de nos analyses et réflexions à venir. À ce jour, les intersections surélevées sont majoritairement instaurées lors de la révision des corridors scolaires de niveau un. Il est également possible que des opportunités d'intervention se présentent, auquel cas des intersections surélevés aux endroits proposés seront considérées. (Il n'est pas toujours possible d'aménager des intersections surélevées en raison d'enjeux techniques, notamment, les conséquences possibles sur l'écoulement des eaux, ou la présence d'entrées privées à proximité.)

À la question 1, Madame Coulombe-Leduc confirme que des contraventions sont bel et bien remises, elle ignore toutefois le nombre de contraventions remises.

À la question 3, Madame Hélène St-Pierre recommande que nous adressions cette question au 311.

Pour les autres questions, les réponses sont à venir au prochain CQ par les conseillères.

#### 2. Cadre bâti et Environnement :

a. Jardins communautaires

Un jardin sera possiblement aménagé de concert avec la Commission des Champs de bataille nationaux. Il s'agira d'un jardin de type pédagogique/ éducatif réalisé en collaboration avec 2 organismes : les Loisirs Montcalm et les Urbainculteurs. Des discussions sont en cours. Également, un jardin communautaire serait possiblement aménagé au Collège Mérici, des discussions sont en cours.

#### b. « Fleurs en folie »

L'activité sera proposée à l'école Anne-Hébert, à l'école Joseph-François Perreault et lors du Marché aux puces de Montcalm. Monsieur Boivin a demandé à Mélissa Coulombe-Leduc s'il était possible de doter l'école Anne-Hébert de boîtes à fleurs qui puissent être mises à la disposition des élèves.

#### c. Stationnements boisés

Un projet de règlement a été présenté récemment. Mélissa Coulombe-Leduc indique qu'il sera possible de transmettre le règlement en question au comité environnement afin que les membres puissent suggérer des améliorations.

#### 3. Comité Communication et Relations avec les citoyens :

#### a. Vision Montcalm

La préparation du projet de consultation se poursuit, le questionnaire avance bien et sera lancé bientôt. Mobilisation Haute-Ville a été rencontré afin d'affiner notre réflexion sur l'accessibilité du questionnaire et le vivre-ensemble.

#### b. Provisions inc.

La fermeture de cette épicerie de quartier a touché plusieurs citoyen.ne.s. Les

membres du conseil de quartier se questionnent sur l'avenir de ce commerce et sur la disponibilité de ce type de commerce dans le quartier. La ville pourrait éventuellement se prévaloir de son droit de préemption, lorsque la banque cédera ce local. La ville pourrait-elle fixer la vocation de ce local de manière à ce qu'il héberge une coopérative, une institution, etc., qui puisse répondre à une préoccupation partagée par plusieurs personnes? Mélissa Coulombe-Leduc suggère que nous contactions les ex-propriétaires (famille Drouin) ainsi que des habitant.e.s du quartier afin d'imaginer la future vocation de cet endroit.

#### 24-02-08 Trésorerie

Un chèque d'un montant de 500\$ de la part du député de Taschereau, Étienne Grandmont, a été remis au CQ afin d'appuyer le projet de Vision Montcalm. Il a été remis en main propre à Sara Caron-Guay afin qu'elle le remette au trésorier, Bruno Thériault.

#### 24-02-09 Fonctionnement du conseil d'administration

- Consultations publiques (à venir): Une consultation se tiendra pour le 955 Grande-Allée
   : une rencontre destinée aux membres du CQ le 11 mars, ainsi qu'une rencontre destinée aux résident.e.s du quartier le 18 mars 2024.
- Consultation qui portait sur le marché de proximité : La commission d'urbanisme a accepté que les ventilateurs soient disposés du côté de Salaberry, et non du côté de la ruelle nord-est de l'avenue Cartier. Il a été demandé que les ventilateurs soient dissimulés : soit par le biais d'un recouvrement, soit en les abaissant.
- Correspondance: Aucune correspondance

## 24-02-10 Divers

• AGA avril 2024 : Il est résolu par les membres du Conseil de quartier de tenir l'Assemblée Générale Annuelle le 23 avril 2024 à 19h à la salle Fraser de Loisirs Montcalm. Il est également résolu de désigner Hélène St-Pierre à titre de présidente d'élections. Sara Caron-Guay propose; Hélène Paradis appuie. Le CQ devra rédiger un rapport d'activités dont le contenu pourra être approuvé lors d'une courte assemblée régulière. Les états financiers pourront également être approuvés à l'occasion de cette courte assemblée régulière. L'ordre du jour devra être transmis deux semaines avant la date de l'assemblée générale.

## 24-02-11 Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h02.